

# BILAN D'ACTIVITÉ 2018



## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

### Corinne LEDAMOISEL

**E**n 2018, le tribunal administratif de Nancy affiche un bilan de l'activité de l'année écoulée particulièrement positif.

Nous avons enregistré 3 432 affaires, soit une légère baisse par rapport à l'année précédente, et en avons jugé 3 562. De ce fait, le délai prévisible moyen d'élimination du stock, de 5 mois et 16 jours, est le second parmi les tribunaux de métropole et il est conforté par le délai constaté global qui est de 6 mois et 11 jours.

Cette situation particulièrement remarquable doit toutefois être relativisée car elle est en grande partie due aux affaires rendues en matière de contentieux des étrangers, à délais contraints et courts pour la plupart, et alors que ce contentieux a, pour la première fois, franchi le seuil de 50 % de dossiers enregistrés par le tribunal. Elle résulte également de l'augmentation importante des référés, liberté ou suspension, en hausse de 27,6 %, qui traduit une attente forte des justiciables d'une réponse rapide à leurs demandes.

Le tribunal s'enorgueillit également d'un nombre extrêmement limité d'affaires de plus de 2 ans, preuve d'un traitement global régulier des dossiers et d'une situation saine de notre stock.

Ces excellents résultats sont le fruit d'un travail approfondi et constant des magistrats et des agents du greffe du tribunal qui doit être, ici, de nouveau souligné.

**3 432**

affaires enregistrées,  
-2 % par rapport  
à 2017

**3 562**

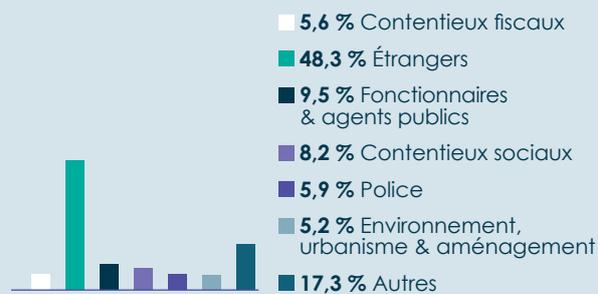
affaires jugées,  
-3 % par rapport  
à 2017

Délai prévisible moyen de jugement

**5 mois 16 jours**

-29 % entre 2008 et 2018

#### Répartition des affaires jugées en 2018 par type de contentieux



#### Nombre d'affaires en données nettes

